

# Journée Rencontres AcoTÉ

Présentation de la démarche de mobilité en Vallée du Loir

PETR Pays Vallée du Loir  
*Lundi 26 octobre 2020*

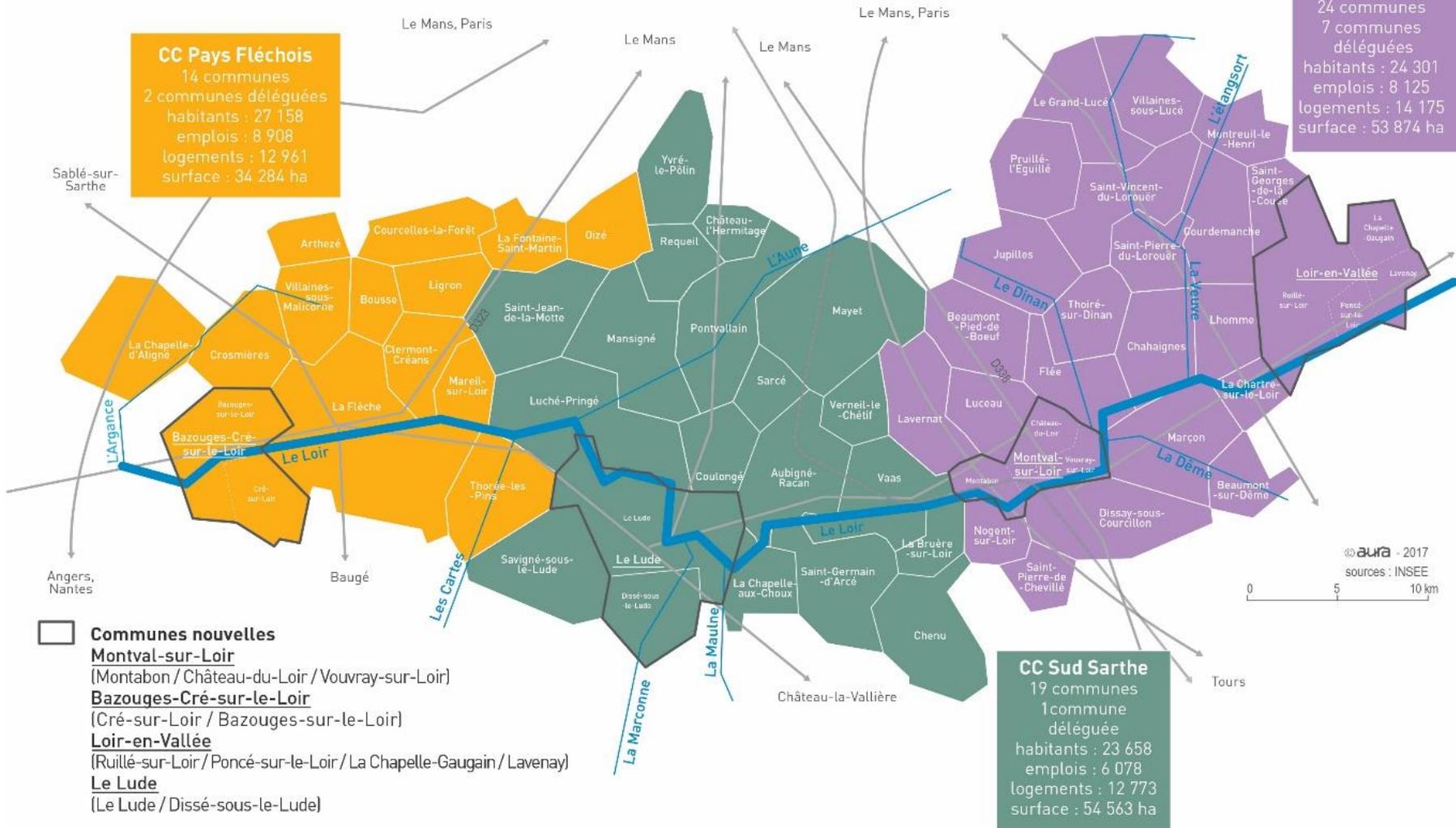
# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

**CC Pays Fléchois**  
 14 communes  
 2 communes déléguées  
 habitants : 27 158  
 emplois : 8 908  
 logements : 12 961  
 surface : 34 284 ha

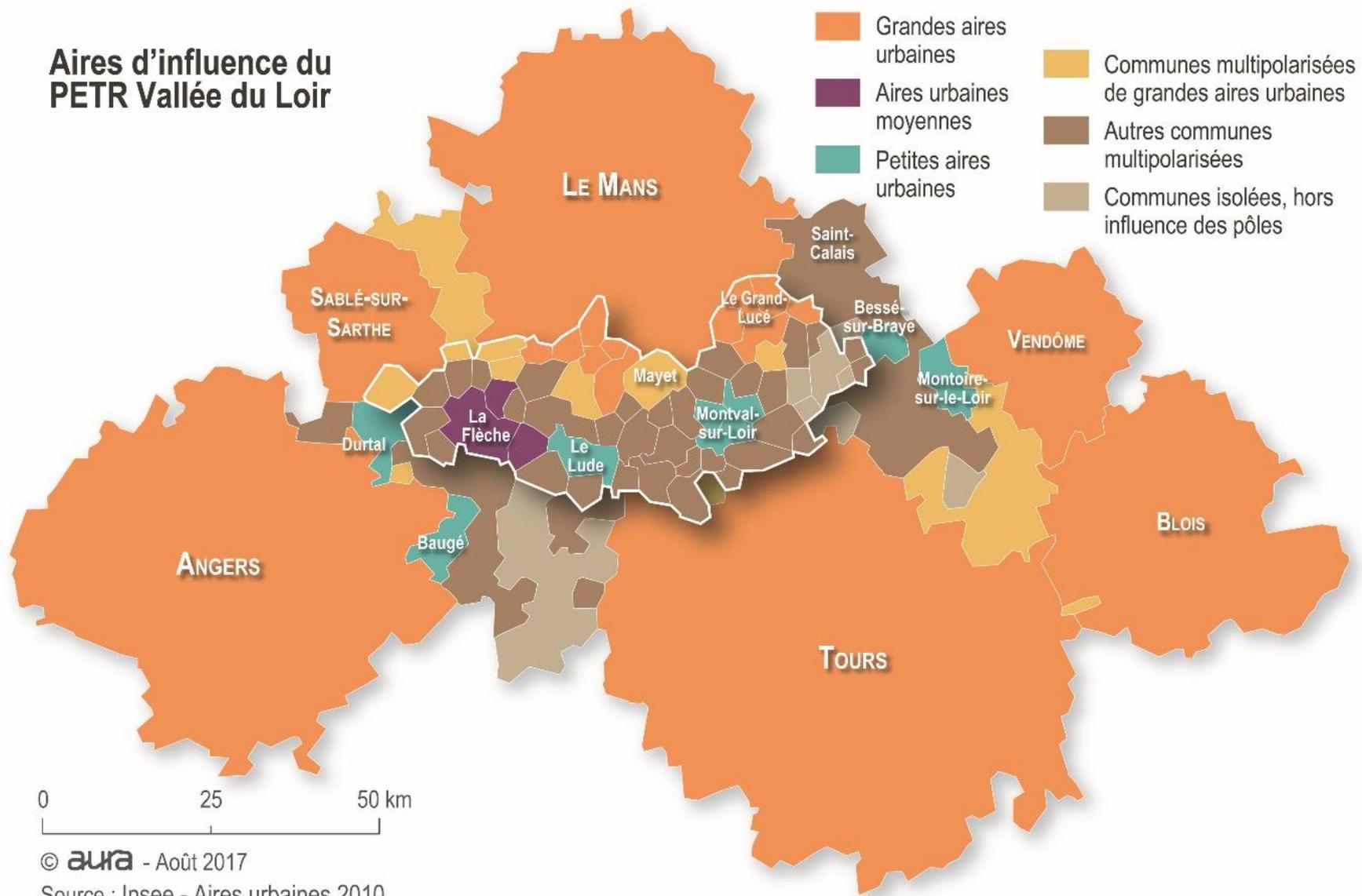
**CC Loir Lucé Bercé**  
 24 communes  
 7 communes déléguées  
 habitants : 24 301  
 emplois : 8 125  
 logements : 14 175  
 surface : 53 874 ha

**CC Sud Sarthe**  
 19 communes  
 1 commune déléguée  
 habitants : 23 658  
 emplois : 6 078  
 logements : 12 773  
 surface : 54 563 ha

- Communes nouvelles**
- Montval-sur-Loir**  
 (Montabon / Château-du-Loir / Vouvray-sur-Loir)
  - Bazouges-Cré-sur-le-Loir**  
 (Cré-sur-Loir / Bazouges-sur-le-Loir)
  - Loir-en-Vallée**  
 (Ruillé-sur-Loir / Poncé-sur-le-Loir / La Chapelle-Gaugain / Lavenay)
  - Le Lude**  
 (Le Lude / Dissé-sous-le-Lude)

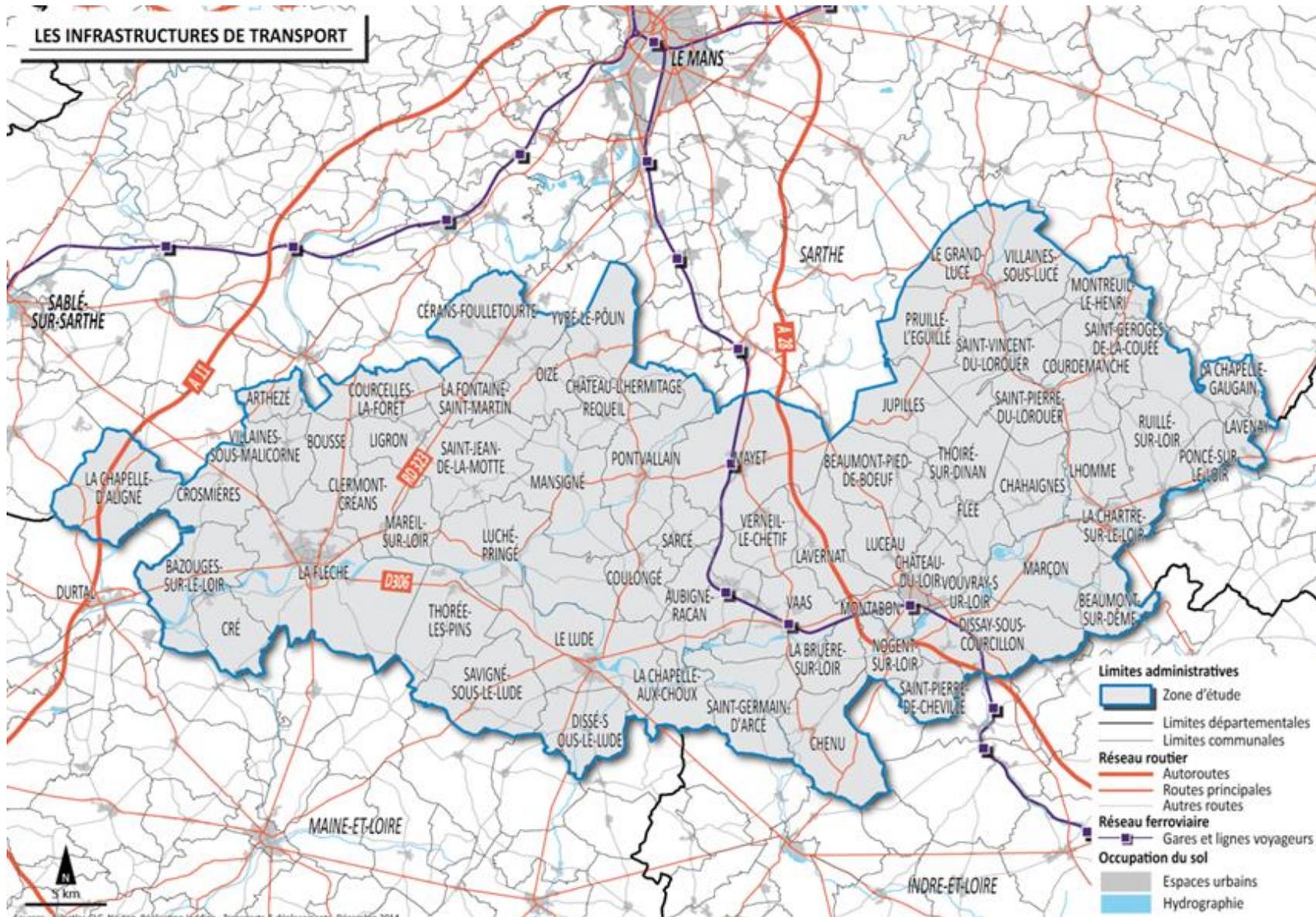


## Aires d'influence du PETR Vallée du Loir



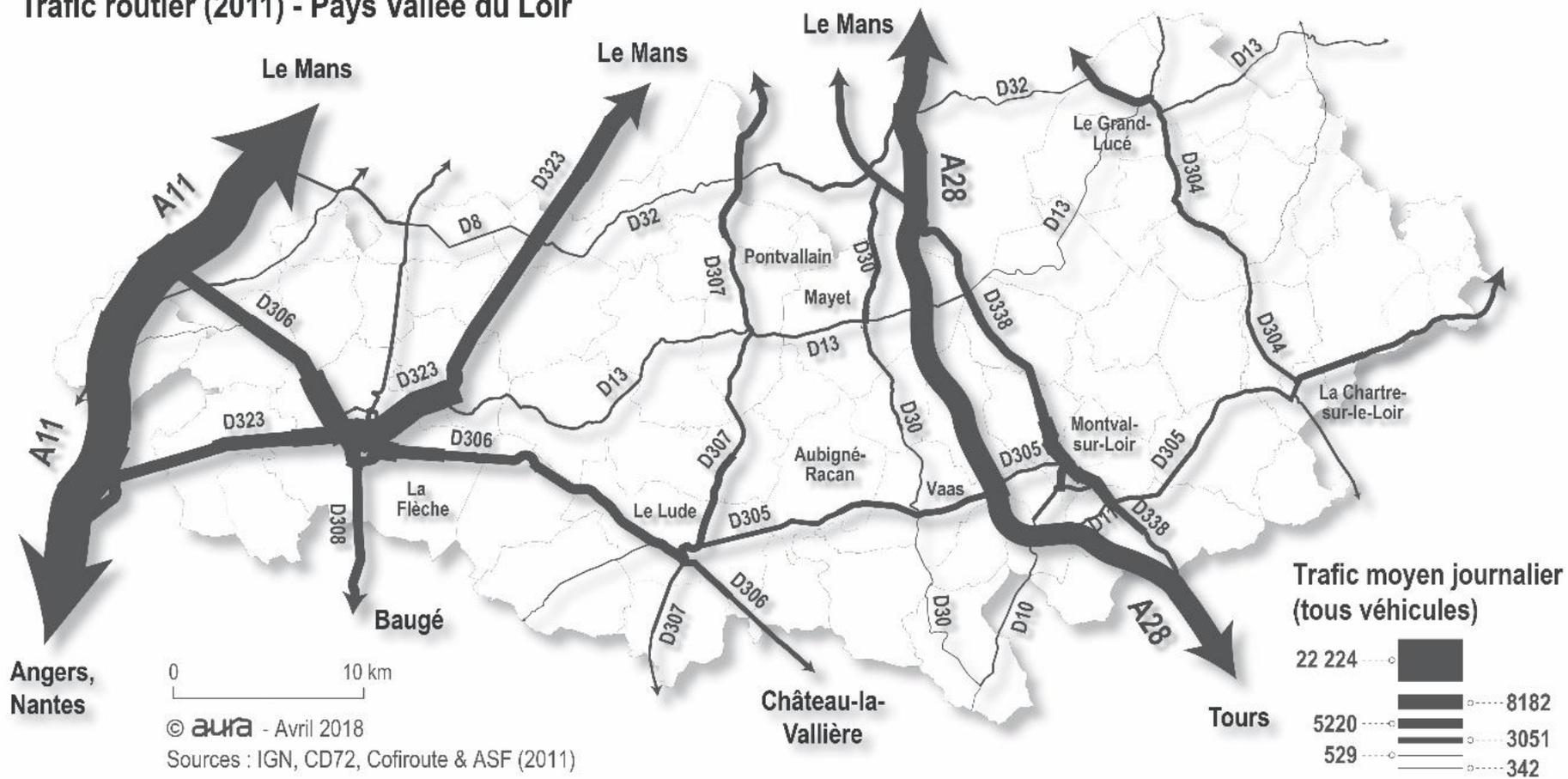
# DIAGNOSTIC MOBILITÉ

# LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

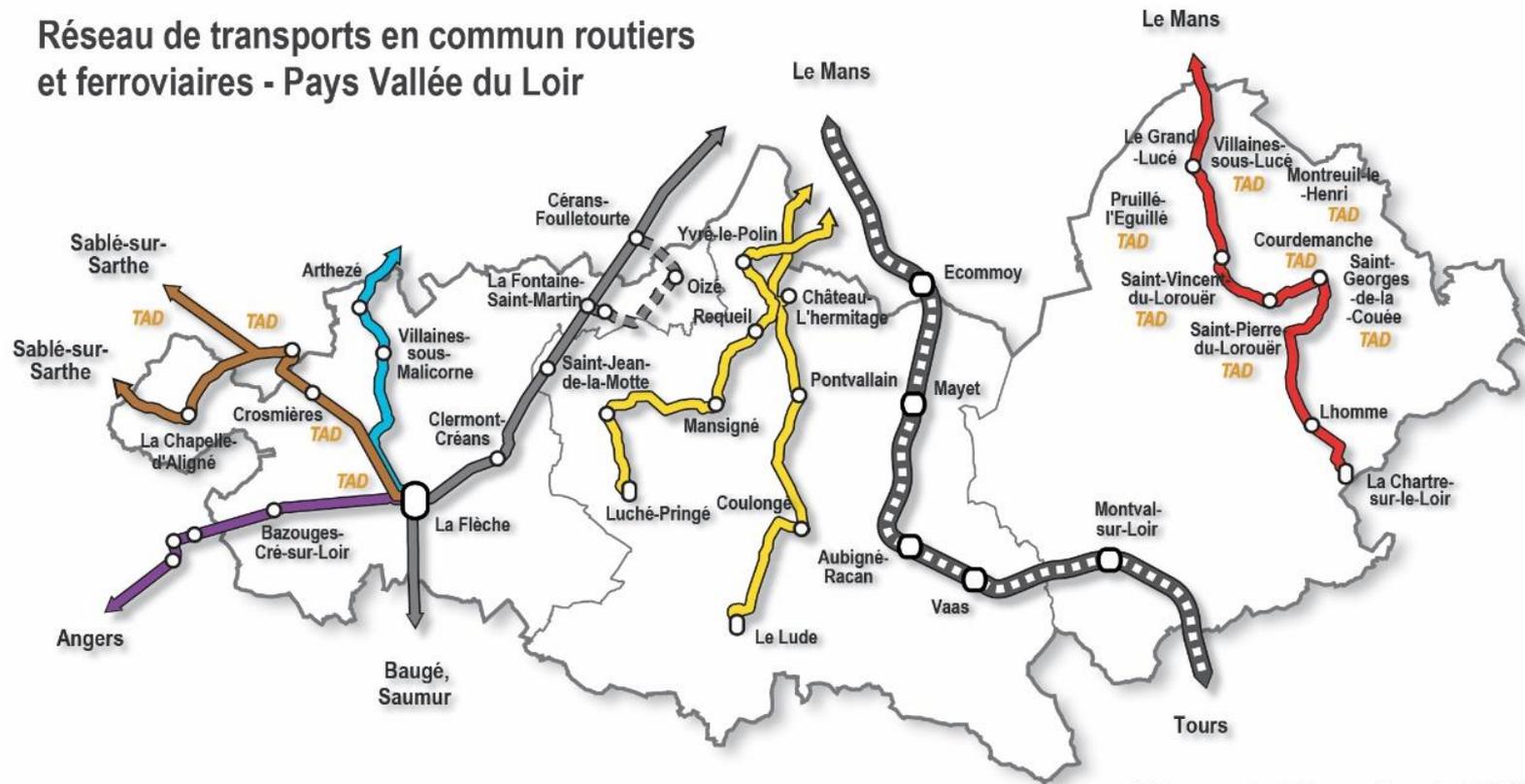


- Limites administratives**
  - Zone d'étude
  - Limites départementales
  - Limites communales
- Réseau routier**
  - Autoroutes
  - Routes principales
  - Autres routes
- Réseau ferroviaire**
  - Gares et lignes voyageurs
- Occupation du sol**
  - Espaces urbains
  - Hydrographie

## Trafic routier (2011) - Pays Vallée du Loir



# Réseau de transports en commun routiers et ferroviaires - Pays Vallée du Loir



○ Arrêts de cars / haltes ferroviaires

## Réseau de TC routier du CG72 (TIS)

- Ligne 03 (La Flèche <> Sablé-sur-Sarthe)
- Ligne 06 (La Flèche <> Le Mans)
- Ligne 16 (La Chartre-sur-le-Loir <> Le Mans)
- Ligne 18 (Le Lude <> Le Mans)
- TAD Transport à la demande (rabattement vers les lignes régulières)

## Réseau de TC routier du CG49

- Ligne 02 (Angers <> Seiches <> Durtal <> La Flèche)

## Réseau de TC de la Région Pays de la Loire

- Ligne routière 26 (Saumur <> La Flèche <> Le Mans)
- Ligne ferrée 25 (Tours <> Château-du-Loir <> Le Mans)

0 10 km

© **aura** - Avril 2018

Sources : CD72, Région PdL, RFF

## **Population : 75 000 habitants**

Dont 24% de jeunes de moins de 19 ans

Dont 30% de personnes âgées de plus de 60 ans

## **Emploi : 23 500 emplois**

Pour 30 300 actifs

## **Flux domicile – travail**

Internes : 19 700

Sortants : 10 600

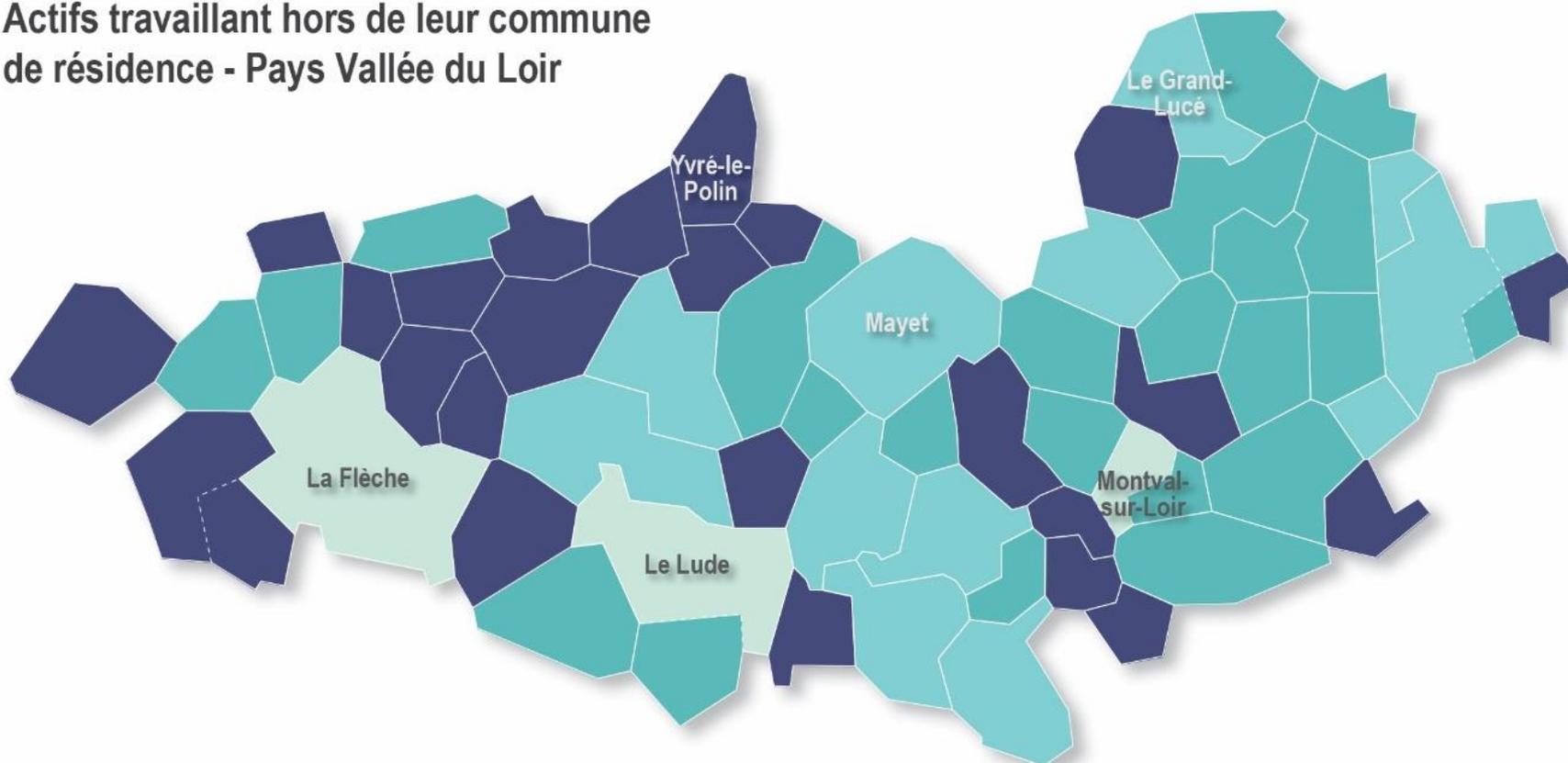
Entrants : 3 800

## **Taux de motorisation : 87%**

Taux jugé relativement faible en milieu rural

13% des ménages ont de forts besoins en mobilité alternative

## Actifs travaillant hors de leur commune de résidence - Pays Vallée du Loir



0 10 km

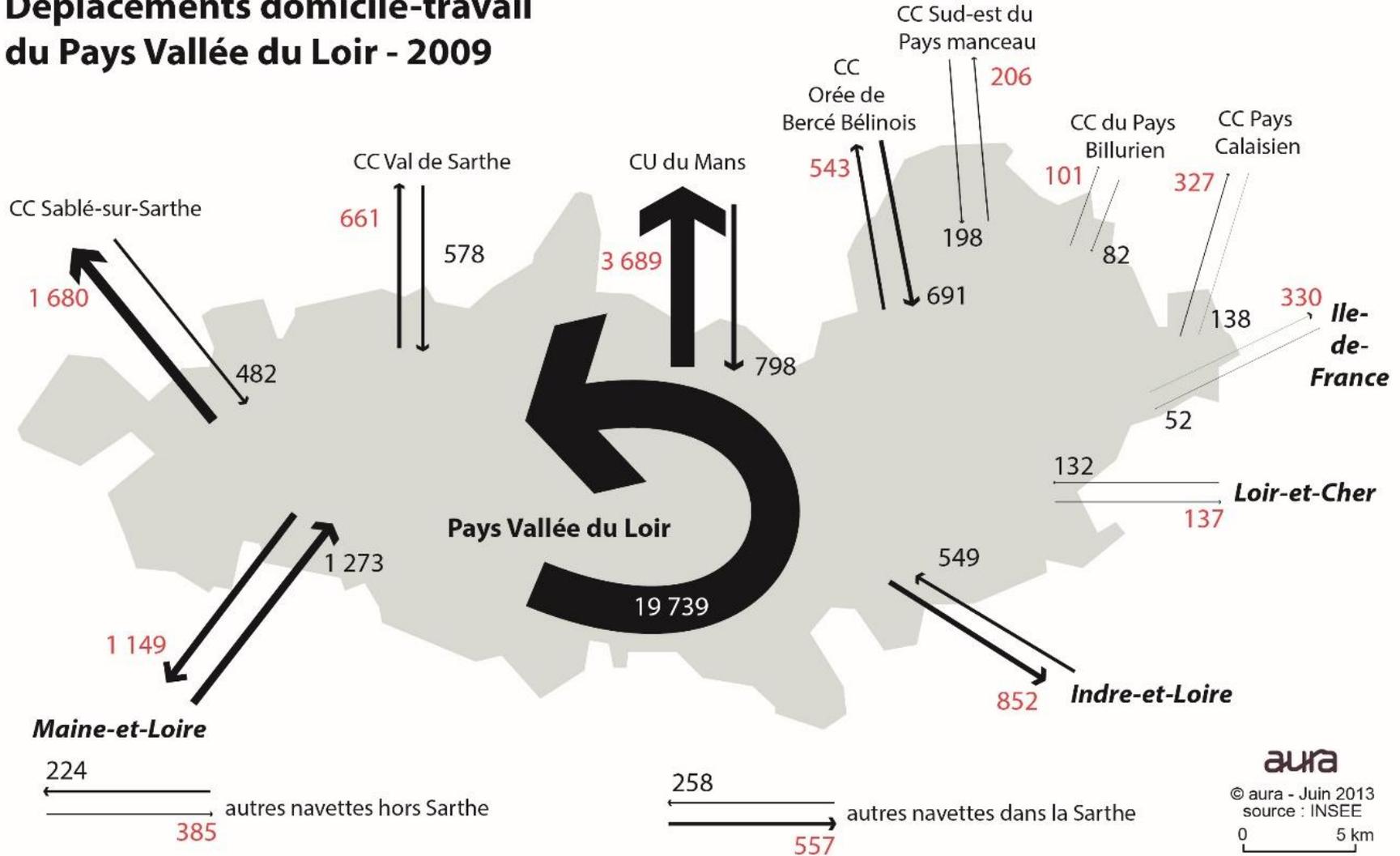
© **aura** - Avril 2018

Source : Insee - RP 2013, exploitation principale

**Proportion d'actifs (de 15 ans et plus) travaillant hors de leur commune de résidence**



# Déplacements domicile-travail du Pays Vallée du Loir - 2009



aura

© aura - Juin 2013  
source : INSEE



## PRINCIPAUX DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL

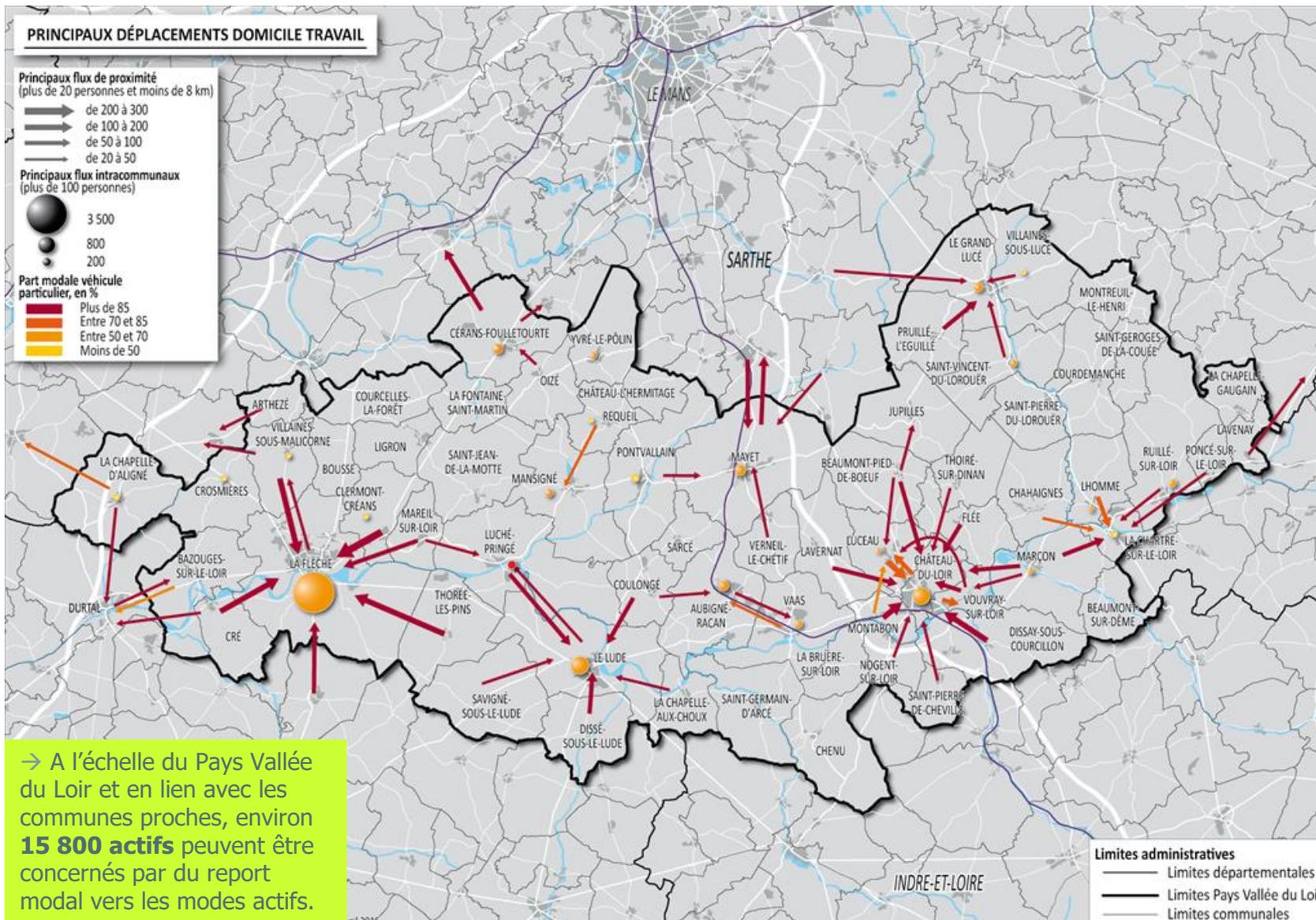
Principaux flux de proximité  
(plus de 20 personnes et moins de 8 km)



Principaux flux intracommunaux  
(plus de 100 personnes)



Part modale véhicule  
particulier, en %



→ A l'échelle du Pays Vallée du Loir et en lien avec les communes proches, environ **15 800 actifs** peuvent être concernés par du report modal vers les modes actifs.

Limites administratives

- Limites départementales
- Limites Pays Vallée du Loir
- Limites communales

# PLAN DE DÉPLACEMENTS DURABLES

# Enjeux

- **Répondre aux problématiques d'un territoire rural multipolarisé :**
  - Soutenir les bassins de vie de proximité : commerces / services, emplois, équipements...
  - Organiser le rabattement sur le réseau ferré
  - Intégrer les contraintes financières et les évolutions de compétences des Autorités Organisatrices de Transports
  - Mettre en place une politique de sensibilisation au changement de comportement
  - Travailler l'interconnexion des modes de déplacements : marche / vélos / voiture (individuelle ou en covoiturage) / cars / train...
  - Développer les offres de mobilité complémentaires aux transports collectifs :
    - valorisation du covoiturage sur les flux domicile – travail structurants à destination des pôles d'emplois internes sur le territoire et à destination finale du Mans
    - renforcer les solidarités autour de l'usage de la voiture : covoiturage spontané, prêt de voitures entre particuliers
    - prêts de véhicules pour les publics en situation de précarité
    - développement des modes doux

# Objectifs

- **Concevoir une mobilité durable :**
  - Privilégier les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (piétons, vélos, transports collectifs, covoiturage, autopartage, stop amélioré...)
  - Encourager les déplacements de courtes distances
  - Proposer des solutions pour rejoindre les principaux pôles extérieurs au territoire
- **Démarche volontariste :**
  - En lien avec l'urbanisation actuelle et future → lien SCOT
  - En lien avec la politique climat-énergie → lien PCAET
  - En lien avec l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire

## 4 axes thématiques



Développer les **modes actifs**



Optimiser les **transports collectifs**



Privilégier les **utilisations partagées de la voiture**



**Communiquer  
informer  
animer !**





## **ACTIONS TRANSVERSALES :** Services et accompagnement des changements de comportements

- **Action 1** : Porter et faire vivre le plan de déplacements durables
- **Action 2** : Communiquer sur la mobilité durable
- **Action 3** : Développer les espaces de télétravail ou de coworking



## Développer les modes actifs

- **Action 4** : Développer la pratique des modes actifs en interne aux communes et entre les communes pour les déplacements du quotidien
- **Action 5** : Développer les services modes doux
- **Action 6** : Promouvoir le Vélo A Assistance Electrique (VAE)
- **Action 7** : Proposer de nouveaux services vélos / transports pour les loisirs et le tourisme



# Optimiser les transports collectifs

- **Action 8** : Améliorer l'offre en transports collectifs existante
- **Action 9** : Valoriser l'intermodalité en gare
- **Action 10** : Etudier la mise en place de Transport A la Demande (TàD) de proximité pour les habitants



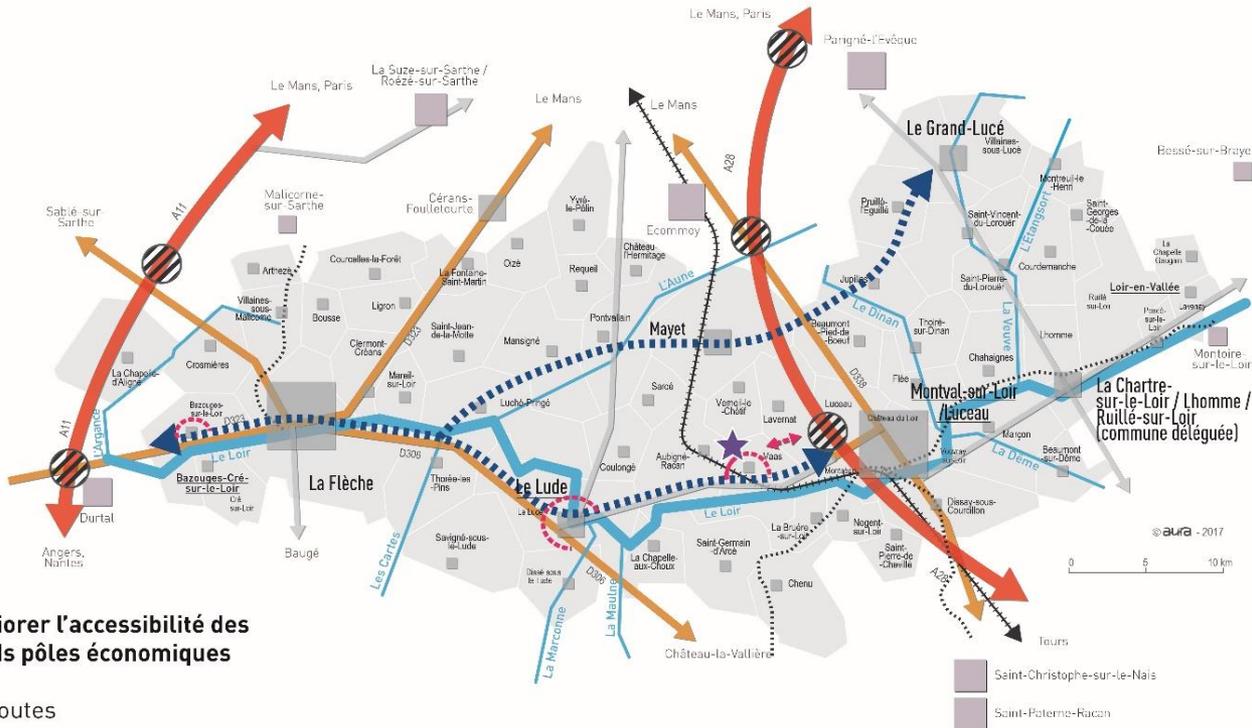
## Privilégier les utilisations partagées de la voiture

- **Action 11** : Animer le covoiturage
- **Action 12** : Promouvoir une seule plateforme Internet de covoiturage
- **Action 13** : Créer un maillage d'aires de covoiturage
- **Action 14** : Expérimenter le stop amélioré

# VOLET MOBILITÉ DU SCoT

# 1 FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VALLÉE DU LOIR GRÂCE A LA QUALITÉ DE SON CADRE DE VIE

## 1.1 MAINTENIR ET FAVORISER L'ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE



### Améliorer l'accessibilité des grands pôles économiques

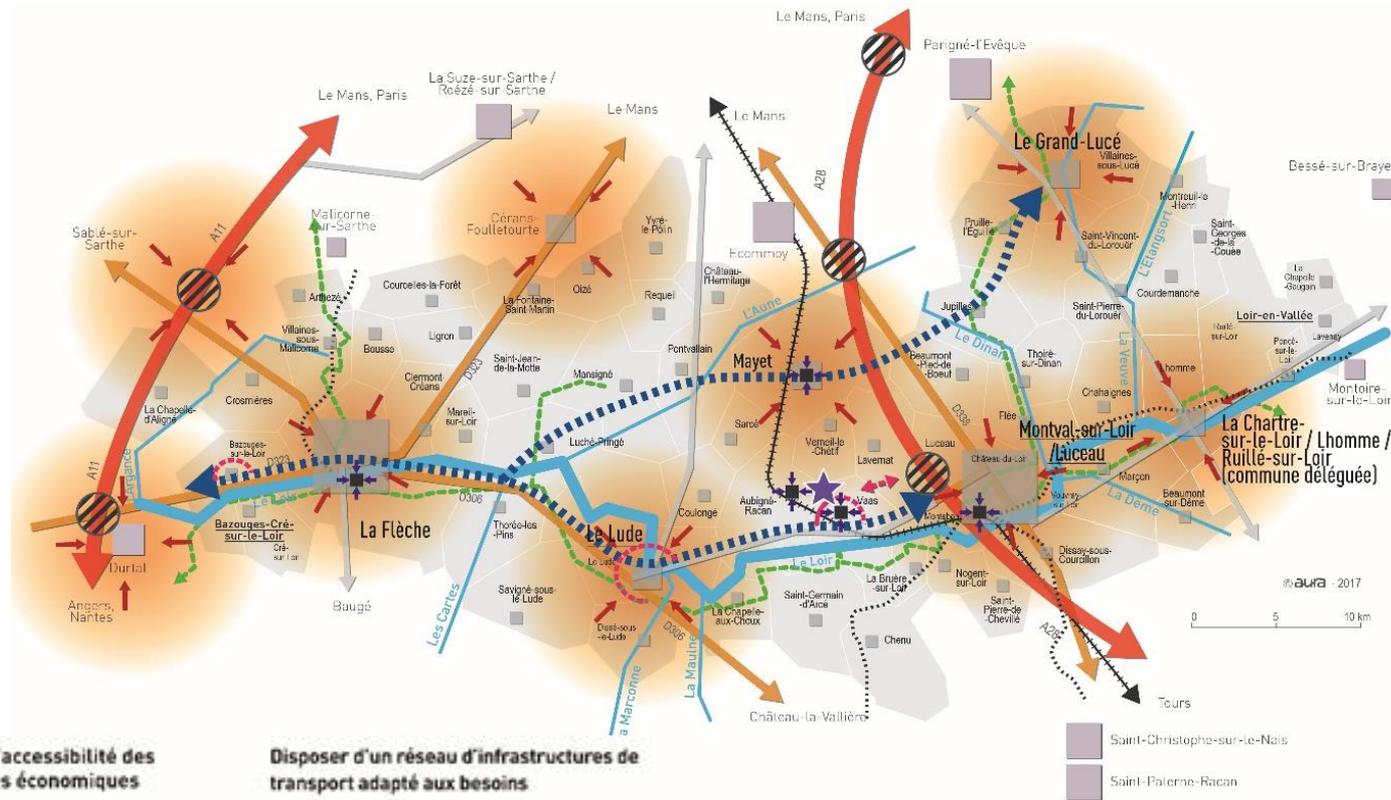
-  Autoroutes
-  Echangeurs
-  Routes principales
-  Améliorer les transversales ouest-est
-  Améliorer le lien entre LoirEcopark et l'échangeur de Château-du-Loir
-  Optimiser l'utilisation de la ligne ferrée à des fins économiques
-  Optimiser le potentiel de zone embranchée fer

### Disposer d'un réseau d'infrastructures de transport adapté aux besoins

-  Améliorer la transversale ouest-est
-  Réaliser les projets de déviations
-  Réutiliser et valoriser les anciennes voies ferrées

# 3 ASSURER LA MOBILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE DEMAIN

## 3.1.1 COORDONNER DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MOBILITÉ



### Améliorer l'accessibilité des grands pôles économiques

- Autoroutes
- Échangeurs
- Routes principales
- Améliorer les transversales ouest-est
- Améliorer le lien entre LoirEcopark et l'échangeur de Château-du-Loir
- Optimiser l'utilisation de la ligne ferrée à des fins économiques
- Optimiser le potentiel de zone embranchée fer

### Disposer d'un réseau d'infrastructures de transport adapté aux besoins

- Améliorer les transversales ouest-est
- Réaliser les projets de déviations
- Réutiliser et valoriser les anciennes voies ferrées

### Faciliter la pratique des modes actifs

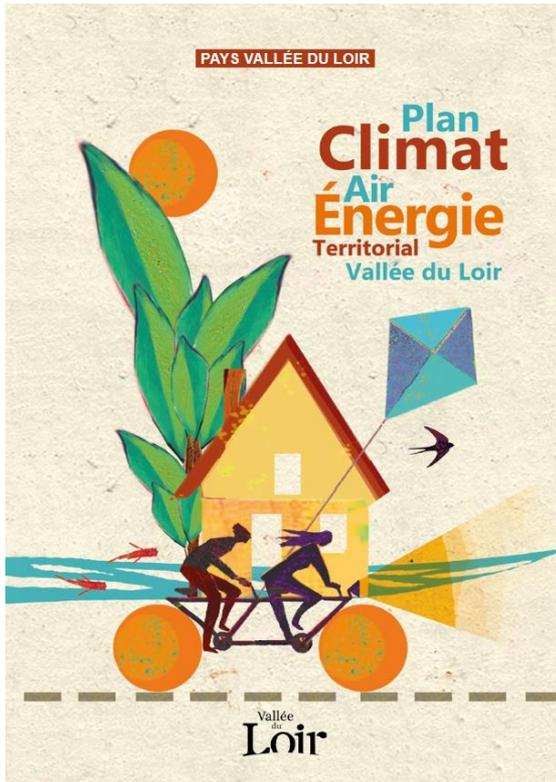
- Aménager des liaisons cyclables autour des pôles présentant un fort potentiel
- S'appuyer sur les itinéraires cyclables existants (véloroutes)

### Encourager le développement des transports collectifs

- Valoriser l'intermodalité en gare routière et ferroviaire
- Renforcer l'habitat à proximité des gares routières et ferroviaires
- Organiser une offre en Transport à la demande (TAD) en rabattement vers les principaux pôles et les gares

# VOLET MOBILITÉ DU PCAET

## ACTION N°25 : Porter et animer le Plan de Déplacements Durables



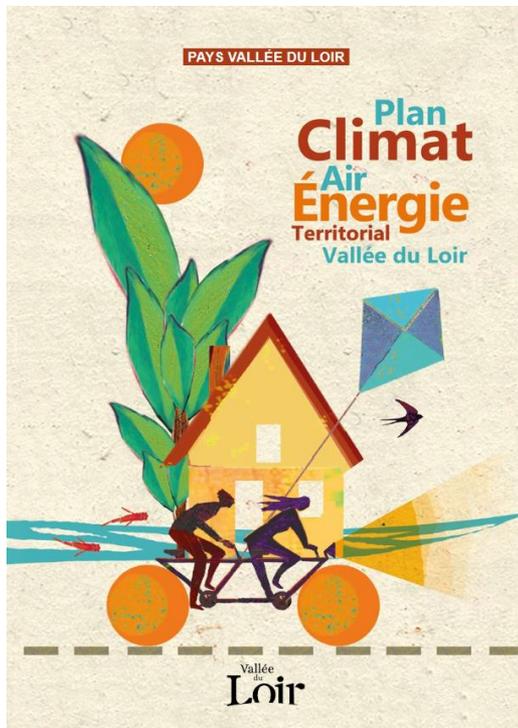
## DETAIL DE L'ACTION

- Mettre en place d'un poste de technicien/animateur de la mobilité durable, à l'échelle du PETR Pays Vallée du Loir, mobile sur l'ensemble des intercommunalités et communes du territoire
- Engager ou poursuivre les actions validées du PDD sur les thématiques suivantes : accompagner aux changements de comportements, développer la pratique des modes actifs, optimiser les transports collectifs, privilégier les usages partagés de la voiture
- Travailler à la notion d'accessibilité afin d'optimiser les déplacements et mettre en lien les problématiques de mobilité avec les problématiques d'aménagements
- Développer la multimodalité
- Appuyer techniquement les communes dans leurs projets de mobilité durable : aménagements cyclables, aménagements des aires de covoiturage, aménagements d'espaces multimodaux, etc. (en limitant la consommation d'espaces).
- Organiser des événements sur le territoire en lien avec la mobilité durable (fête du vélo, semaine de la mobilité européenne), ou participer à des événements existants pour promouvoir la mobilité

## ACTION N°26 : Développer les équipements nécessaires aux motorisations alternatives durables

### DETAIL DE L'ACTION

- Développer les infrastructures de recharges (bornes de recharge électriques, micro-stations GNV/BioGNV) pour les véhicules légers et utilitaires, en limitant la consommation d'espaces
- Améliorer la flotte des collectivités en favorisant l'achat de véhicules non ou moins polluants
- Travailler à la possibilité de développer une station d'avitaillement au GNV/ BioGNV afin de permettre la recharge des véhicules lourds



Défi mobilité  
en Pays de la Loire

DU 21 AU 25 SEPTEMBRE 2020



PASSEZ EN MODE  
**éco mobilité**

Loir  
COLLECTIVITÉS,  
ENTREPRISES,  
PARTICIPEZ  
AU DÉFI MOBILITÉ  
EN VALLÉE DU LOIR



Inscrivez-vous sur

[www.defimobilite-paysdelaloire.fr](http://www.defimobilite-paysdelaloire.fr)

CONTACT :  
AMANDINE PERRIAUD  
02.43.38.16.76



Pays de la Loire  
**ÉNERGIE  
TOUR 2018**  
DU 17 AU 22 SEPTEMBRE  
Bienvenue au pays des mobilités durables !



**COLLOQUE RÉGIONAL  
DES MOBILITÉS DURABLES**

Ven. 21 sept. 2018  
Terra Botanica / Angers



Pays de la Loire  
**ÉNERGIE  
TOUR 2018**  
DU 17 AU 22 SEPTEMBRE  
Bienvenue au pays des mobilités durables !

Merci de votre attention



PETR PAYS VALLÉE DU LOIR  
Rue Anatole Carré • 72500 VAAS  
Tél : 02 43 38 16 62 • Fax : 02 43 38 16 61  
[www.pays-valleeduloir.fr](http://www.pays-valleeduloir.fr)